

# REVUE TUNISIENNE de GÉOGRAPHIE

ISSN 0330 – 9924

N° 31 Année 2000

MOHAMED AOUNI  
**JBEL KCHABTA  
ET SES ENVIRONS : FORMES  
ET DÉPÔTS QUATÉNAIRES**

SALAH CHANDOUL  
**HABITAT PROGRAMMÉ  
ET DYNAMIQUE  
SOCIO-URBAINE SPONTANÉE**

HOSNI BOUKERZAZA  
**LE LITTORAL SKIKDI :  
DU DÉSENCHANTEMENT  
INDUSTRIEL À LA VOCATION  
INDUSTRIELLE ET TOURISTIQUE**

ANDREAS KAGERMEIER  
**LE DÉVELOPPEMENT  
DE NOUVELLES ZONES  
TOURISTIQUES EN TUNISIE**

YADH ZAHAR  
**LA DISPERSION D'ÉCHANTILLONNAGE  
DU GRADEX DES PLUIES EXTRÊMES**

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS

## **Le développement de nouvelles zones touristiques en Tunisie l'exemple de Tabarka (Nord-Ouest tunisien)**

A. KAGERMEIER (Université de Paderborn, R.F.A.)

*Version du 15 décembre 1999*

### **Introduction**

La Tunisie est un des pays de la rive sud du bassin méditerranéen qui a élargi durant les dernières décennies le tourisme de manière systématique et qui vise également à l'avenir de renforcer considérablement ce secteur économique. Nous nous proposons d'illustrer ce développement à l'exemple d'un des complexes touristiques créé au cours des dernières décennies. Parallèlement, nous avons pour objectif de dresser un bref bilan de l'aménagement touristique dans ce pays en tenant compte de cette étude de cas.

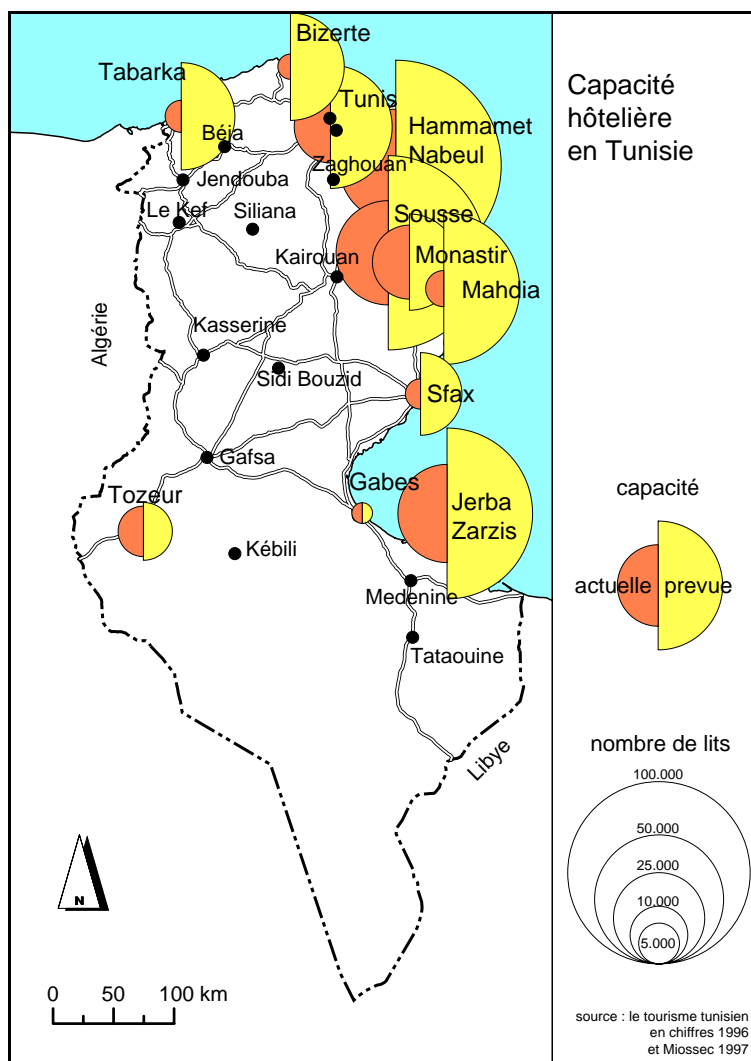
### **1 Principes de base de la politique touristique en Tunisie**

Après l'aménagement du littoral méditerranéen européen pour le tourisme international de masse depuis les années 50, le fort accroissement de l'offre de vols accompagnée d'une diminution des prix a eu pour conséquence que la côte sud de la Méditerranée est devenu depuis le milieu des années 60 pour les régions européennes émettrices du tourisme une destination potentielle relativement rapidement joignable à des coûts avantageux. L'amélioration de la desserte (par avion) des pays du Maghreb se joignait à une évaluation à priori positive des effets du tourisme pour les soi-disant « pays en voie de développement » désormais indépendants.

Cette évaluation à priori positive était également partagée par l'Etat tunisien devenu indépendant en 1956. Peu de temps après l'indépendance déjà, la Tunisie a opté pour un fort élargissement du tourisme. Au début des années 60, l'Etat a fait construire toute une série d'hôtels dispersés aux quatre coins du pays afin de créer une offre de base en matière d'hébergement. Le rôle dominant de l'Etat se manifeste par le fait que des 200 millions de dinars tunisiens investis dans le secteur touristique jusqu'au milieu des années 70, 86 millions étaient des investissements directs de l'Etat et 22 millions étaient mis à la disposition d'investisseurs privés sous forme d'aides à l'investissement (p. ex. avantages fiscaux, crédits avantageux; cf. SMAOUI 1981).

Un changement de paradigme est intervenu au début des années 70. Dorénavant, l'Etat tunisien limite d'une part son action à des aménagements au niveau de l'infrastructure (aménagement routier, approvisionnement en électricité et en eau potable ainsi que évacuation des eaux usées). D'autre part, l'aménagement touristique s'est concentré dans les années 70 presque exclusivement sur la zone côtière, tandis qu'au cours des années 60, des capacités hôtelières avaient également été créés à l'intérieur du pays. Cinq zones d'aménagement touristique ont été définies le long de la côte (Tunis-Banlieue, Bizerte, Hammamet/Nabeul, Sousse/Monastir et Jerba/Zarzis; cf. fig. 1) attirant les investissements privés aussi par des exonérations fiscales et des crédits avantageux dans ces zones de développement (plus précis dans : SAHLI 1990, p. 105 ff.). L'aménagement touristique de la Tunisie était ainsi caractérisée pendant longtemps par une forte concentration spatiale sur un nombre restreint

d'emplacements et une forte orientation vers le tourisme balnéaire. Ceci illustre clairement la répartition spatiale de la capacité d'accueil figurant sur le transparent.



**Figure 1:** Distribution spatiale de la capacité hôtelière actuelle et prévue en Tunisie en 1996

Actuellement, il y a environ 150.000 lits en Tunisie. Lorsque nous tenons compte également des projets en voie de réalisation et des lits prévus, la capacité hôtelière tunisienne s'élèverait dans les décennies à venir à presque 600.000 lits (MIOSSEC, 1997). Afin de créer une base bien solide pour la multiplication par quatre du nombre de lits prévue, la politique de tourisme officielle prévoit depuis le milieu des années 80 trois stratégies qui se chevauchent partiellement :

- 1) une diversification des demandeurs visant surtout les groupes disposant d'un pouvoir d'achat élevé ;
- 2) une diversification de l'offre dans les stations existantes, p. ex. par un renforcement systématique du tourisme lié au golf dans les zones touristiques existantes pour accompagner le tourisme balnéaire ;
- 3) un aménagement de nouvelles zones touristiques afin de mettre en valeur des potentialités jusqu'alors insuffisamment exploitées.

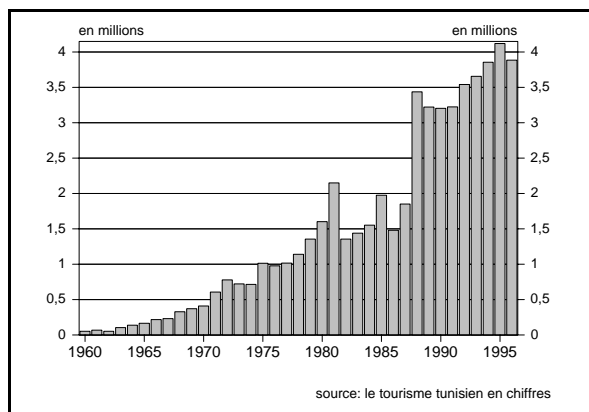
Lorsque nous regardons l'aménagement prévu illustré dans la figure 1 il est apparent que la plus grande partie des capacités prévues doit être réalisée à travers un élargissement des cinq premières zones touristiques. Dans l'agglomération de Tunis, les planificateurs visent surtout le tourisme intérieur et le tourisme de congrès. A Hammamet/Nabeul, il est prévu d'aménager, outre le complexe Hammamet-Sud qui est en cours de construction, la côte sud de la péninsule Cap Bon jusqu'à Kelibia. A Sousse/Monastir et à Djerba un élargissement de la zone touristique vers les zones côtières voisines est prévu, outre la construction d'hôtels en deuxième et troisième rang vers l'intérieur du pays. Ainsi, le tourisme balnéaire traditionnel constitue toujours l'axe central de la politique en matière de tourisme. Cependant, les zones côtières prévues à cet effet sont souvent nettement moins adaptées au tourisme balnéaire que les zones déjà aménagées et elles constituent en partie des zones écologiquement fragiles.

Outre l'élargissement prévu de complexes touristiques préexistants situés sur la côte est et la mise en valeur des dernières zones adaptés au tourisme balnéaire qui y sont situés, deux nouvelles régions touristiques ont été définies et aménagées, dont la croissance est prévue à l'avenir. Outre l'emplacement de Tabarka, situé sur la rive nord méditerranéenne, à laquelle nous allons nous consacrer par la suite, dans le sud présaharien du pays un premier centre touristique a été mis en valeur à l'intérieur du pays depuis le milieu des années 80 qui ne fait plus de publicité avec la formule classique « *soleil, plage et mer* », mais avec la formule « *dunes, palmiers et solitude* ». Les villages de Tozeur et de Douz constituent les points de départ centraux pour le tourisme saharien. La création de 10.000 lits environ y est prévue. La mise en valeur de la destination de voyage « désert » est réalisée à travers des offres d'excursions (par land rover ou par chameau) et diverses offres d'animation allant d'un zoo du désert en passant par des excursions en calèche dans l'oasis jusqu'à un Disneyland arabe appelé « *Dar Chraïet* ».

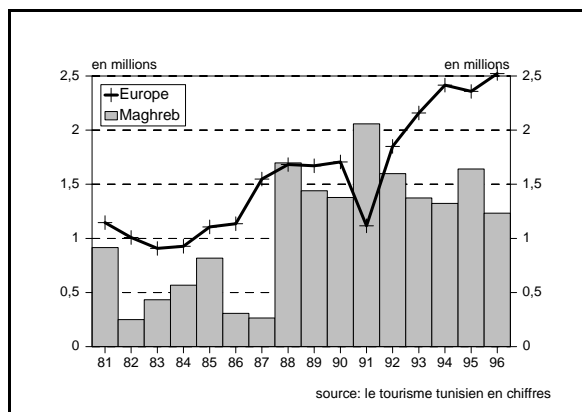
## **2 Le développement de la demande extérieure touristique**

L'élargissement considérable de l'infrastructure touristique rendu possible grâce à des investissements étatiques et privés a été accompagné d'un accroissement important du nombre de touristes. La figure 2 montre l'évolution des entrées de non-résidents. Pendant les 20 ans entre le milieu des années 60 et le milieu des années 80, l'évolution est caractérisée par un accroissement continu. Tandis que le nombre d'entrées au milieu des années 60 était situé entre 200.000 et 400.000 personnes par an et par pays, au milieu des années 70, 1 million d'entrées était déjà enregistré. A la fin des années 80, les valeurs se situent à l'ordre de 2 millions d'entrées. Cette image homogène d'un accroissement relativement constant est corrigée à la fin des années 80 par des variations plus fortes des entrées. Ainsi, le nombre d'entrées d'étrangers en Tunisie double subitement entre 1987 et 1988.

La figure 3 montre clairement, que cet accroissement n'est cependant pas imputable à des changements au niveau de la demande européenne. A la suite de l'embargo mis sur le trafic aérien à la Libye, le tourisme international vers et en provenance de la Libye se déroule depuis l'an 1988 presque exclusivement par la Tunisie. En outre, en raison de l'embargo international de marchandises mis sur la Libye, un petit trafic frontière très animé s'est développé entre les deux pays.



**Figure 2:** Evolution des entrées de non-résidents en Tunisie entre 1960 et 1996



**Figure 3:** Evolution des entrées de l'Europe et des pays du Maghreb en Tunisie entre 1981 et 1996

Même si la guerre du Golfe en 1991 a montré ses effets également en Tunisie, ce pays n'a de loin pas souffert les mêmes régressions de la demande comme p. ex. le Maroc ou l'Égypte. Dans la discussion à propos de la politique de coopération, nous entendons toujours citer comme effet négatif du tourisme international à grande distance, qu'il s'agit d'un secteur économique exposé à des variations extrêmes. Comparé à d'autres secteurs d'exportation de l'économie tunisienne (pétrole, phosphate, textile), les recettes en devises en provenance du tourisme sont cependant – du moins dans le cas de la Tunisie – nettement plus stables (plus précisément expliqué dans KAGERMEIER 1997).

Il n'est toutefois actuellement pas prévisible si les temps d'une croissance illimitée du tourisme en Tunisie ne s'approchent lentement de leur fin. La formule jusqu'alors employée pour la commercialisation de la destination de Tunisie a misé essentiellement sur le tourisme de groupe organisé à prix favorable. La formule classique « soleil, plage et mer » a contribué à situer la Tunisie parmi les destinations les plus importantes au niveau du tourisme balnéaire. Parmi les avantages comparatifs par rapport aux destinations concurrentielles, la Tunisie offre une saison plus longue que les destinations de la rive nord de la Méditerranée, à Djerba celle-ci se prolonge pendant presque toute l'année. Par rapport aux destinations extra-européennes à plus grande distance, comme p. ex. le Sri Lanka, le Kenya ou les Caraïbes, la Tunisie a offert pendant longtemps l'avantage d'un trajet en avion plus court et moins cher. Pendant longtemps, les vacances en Tunisie étaient destinés à une clientèle de l'Europe occidentale ne disposant que d'un budget restreint. La baisse considérable des prix des vols intercontinentaux dans les dernières années a pour effet qu'une partie de l'ancienne clientèle s'oriente vers des destinations plus lointaines. Actuellement, cette tendance stagnante de la demande occidentale est compensée par une demande fortement croissante en provenance de l'Europe orientale. Malgré le délai temporaire ainsi obtenu il est incertain si la politique de commercialisation menée jusqu'alors est suffisante pour atteindre l'objectif de l'Etat tunisien, à savoir un élargissement continu des capacités touristiques.

Nous tâcherons par la suite d'évaluer l'aménagement de nouvelles zones touristiques à l'exemple de Tabarka. Nous adopterons dans ce contexte une approche de la géographie économique, tenant compte également des aspects écologiques et socioculturels. Il se pose la question de savoir quelles sont les contraintes d'un tel élargissement touristique.

### 3 L'aménagement touristique de Tabarka

Le nouveau centre touristique de Tabarka situé dans l'extrême nord-ouest du pays a ses origines, tout comme Tozeur, dans une décision prise par l'Etat, à savoir désigner cette zone « zone touristique ». Suivant l'exemple des zones touristiques aménagées dans le passé, il était prévu de créer un nouveau pôle touristique dans le nord-ouest du pays qui ne connaissait jusqu'alors guère de développement économique. Le projet de Tabarka sera suivi dans les années à venir par d'autres zones touristiques sur la côte nord. Selon le principe réalisé déjà à *Port-el Kantaoui*, un terrain situé à une certaine distance de la ville de Tabarka a été affecté zone hôtelière, et une société privée d'aménagement a été chargée de l'aménagement et de la commercialisation. La zone touristique comprend quatre éléments centraux (cf. fig. 4) :

- 1) une zone hôtelière classique située dans la baie de Tabarka (*El Morjane*)
- 2) une zone Marina selon l'exemple de Port-el-Kantaoui avec des appartements
- 3) une zone destinée à des résidences secondaires privées (*Zone Larmel*) et
- 4) en tant qu'élément supplémentaire un terrain de golf.

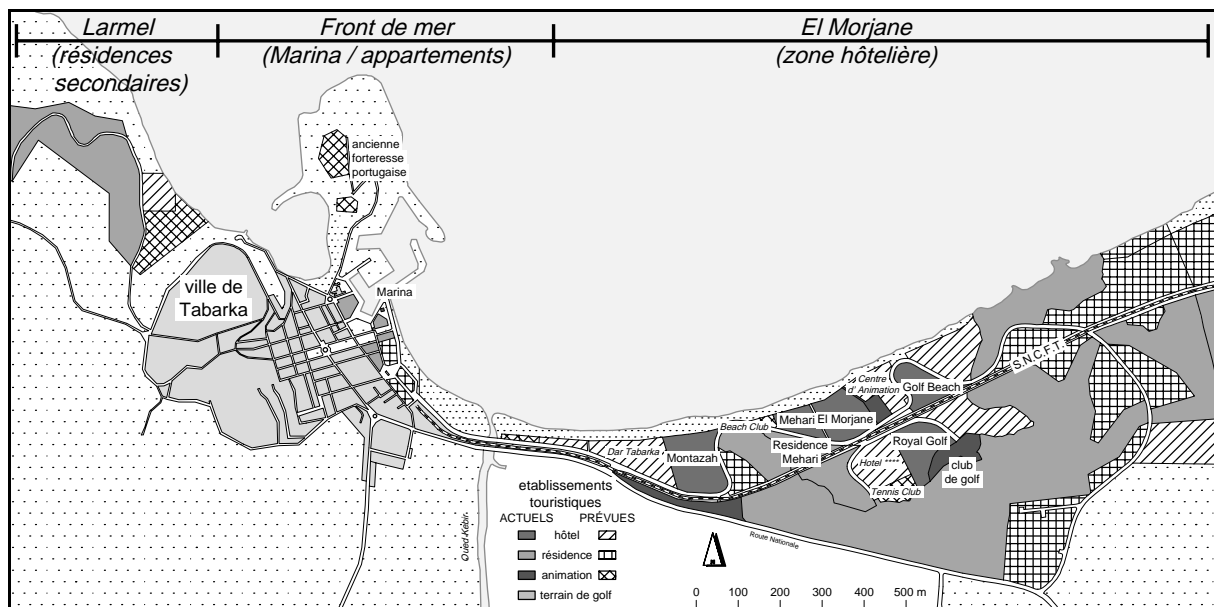


Figure 4: Tabarka et sa zone touristique

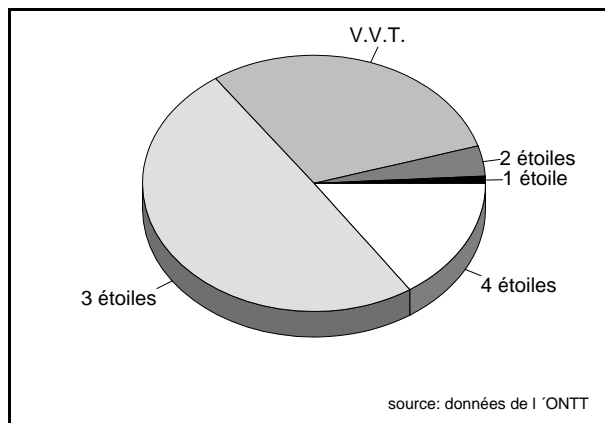
L'Etat est intervenu au niveau de

- l'aménagement d'un aéroport, pour que la région soit directement accessible de l'étranger
- la construction d'une station d'épuration
- l'amélioration de la desserte routière de la région (en cours de réalisation)

Depuis le début des années 90, presque 2.000 lits ont été créés en hôtellerie à Tabarka. A l'exception de deux petits hôtels (90 lits au total) il s'agit exclusivement d'unités d'une certaine taille (entre 300 et 400 lits) situés dans la zone hôtelière à l'extérieur du centre de la ville (cf. fig. 4). Outre l'infrastructure hôtelière classique, une partie importante de l'offre totale de 10.000 lits prévue dans la première phase de construction doit être réalisée sous forme de résidences secondaires et d'appartements. Ainsi, l'ancien port de pêche avoisinant directement le centre ville a été transformé en port de plaisance et sur le front de mer plusieurs

immeubles ont été créés, comprenant presque 300 appartements au total, ce qui correspond à un chiffre de 1.000 lits environ. Outre les appartements, dans la zone appelée « *Larmel* » située à l'extrême ouest du complexe touristique, presque 200 parcelles ont été créées qui sont entre-temps rattachées à l'infrastructure et vendues.

Contrairement à d'autres zones touristiques, où l'aménagement touristique a entraîné une nette concurrence d'usage à propos de la ressource eau, les eaux souterraines de la Khroumrie, à savoir la région montagneuse située à l'arrière-pays de Tabarka, sont abondantes au point qu'un prélèvement croissant d'eau ne comporte actuellement pas encore de risque (cf. GIESSNER 1998, p. 105). Une intervention de l'Etat a été la construction d'une station d'épuration des eaux à Tabarka dont la puissance d'épuration est suffisante pour utiliser les eaux purifiées à l'irrigation du terrain de golf. Par conséquent, la qualité de l'eau dans la baie de Tabarka s'est améliorée considérablement durant les dernières années et le prélèvement d'eau de la nappe phréatique a pu être réduit. Au niveau de l'élimination des déchets, une solution satisfaisante n'est pas encore envisagée. Actuellement, il n'existe qu'une décharge publique dans la zone de dunes comportant le risque d'une contamination des eaux souterraines (cf. GIESSNER 1998, p. 106).



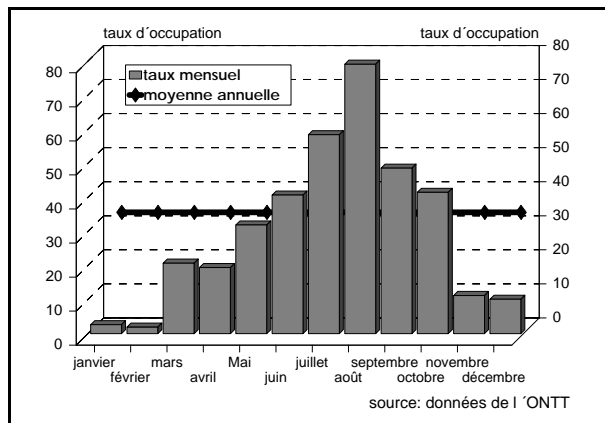
**Figure 5:** Nombre de lits dans la ville de Tabarka selon la catégorie hôtelière en 1997

destinations tunisiennes (cf. fig. 5), c'est-à-dire que l'offre se base essentiellement sur des hôtels de catégorie moyenne, à savoir des hôtels 3 étoiles et des villages de vacances touristiques de catégorie comparable (V.V.T.).

Ainsi, les hôtels deviennent aussi intéressants pour un groupe cible qui n'avait pas été pris en compte lors de la planification initiale, à savoir la couche moyenne tunisienne. Entre-temps, plus d'un tiers des nuitées d'hôtel à Tabarka sont effectuées par des Tunisiens. Dans le cas des appartements touristiques, ce n'est pas non plus une clientèle étrangère pourvue d'un fort pouvoir d'achat qui représente la majorité des clients. Une grande partie des appartements a été acquis par des Tunisiens des grandes villes du pays et au niveau des résidences secondaires de *Larmel* un tiers environ des parcelles a également été acheté par des émigrants tunisiens. Pendant longtemps, les planificateurs du tourisme tunisien n'ont pas tenu compte du tourisme intérieur de manière adéquate, puisque celui-ci n'apporte pas de devises. Cette partie de la

Tandis que l'objectif initial – selon la stratégie de diversification – était de créer avec la destination de Tabarka une zone touristique s'adressant surtout à une clientèle aisée (en provenance de l'Europe et des pays arabes du Golf; cf. *Société d'Aménagement et de Développement Touristique de Tabarka*, s. a.), les investisseurs ont construit dans la première phase de mise en œuvre exclusivement des établissements hôteliers dont le niveau se différencie guère de celui des autres

demande contribue cependant à la stabilisation de la situation permettant d'atténuer considérablement les variations possibles de la demande extérieure.



**Figure 6:** Taux d'occupation mensuelle des lits d'hôtel dans la ville de Tabarka en 1996

En raison des conditions climatiques régnant dans le nord de la Tunisie, la situation de départ de Tabarka est nettement moins favorable au tourisme balnéaire que dans les autres zones touristiques de la Tunisie, car le tourisme balnéaire n'y est possible que durant les mois d'été. Dans ce cas, la situation climatique constitue un inconvénient. En 1996, le taux d'occupation annuel ne s'est élevé qu'à un peu plus de 30% (cf. fig. 6), se situant ainsi à un niveau nettement inférieur à la moyenne tunisienne

de 48%. Ceci signifie que l'objectif d'atteindre une meilleure répartition de la demande sur toute l'année à l'aide d'offres supplémentaires (golf, chasse) n'a été atteint que partiellement.

Cependant, deux aspects sont d'importance dans ce contexte :

- 1) Les arrivées de touristes tunisiens et étrangers figurant dans la figure 7 montrent certes une valeur maximale commune aux deux groupes au mois d'août en pleine saison de vacances comme cela est bien prévisible, mais elles se complètent assez bien dans les autres mois. Tandis que les Européens sont surtout présents vers la fin du printemps et au début de l'automne, les clients tunisiens remplissent les lacunes de la demande à la fin de l'année et au début du printemps.
- 2) Le taux d'occupation des deux hôtels dont la gestion est assumée par des sociétés étrangères se différencie nettement des autres hôtels avec 46 et 41% pour l'an 1996. Dans le cas de Tabarka, les deux sociétés allemandes TUI et NUR assument la gestion de deux hôtels. Grâce à leur engagement, ils ont installé entre Pâques et fin octobre une liaison charter à rythme hebdomadaire vers l'Allemagne. Les agences de voyages s'efforcent de commercialiser cette destination aussi hors saison et en partie en-dessous du prix réel, et atteignent ainsi une répartition beaucoup plus équilibrée au cours de l'année. Par conséquent, les entrées de touristes allemands illustrées en figure 8 sont beaucoup moins fortement concentrées sur les deux mois d'été juillet et août, que celles des autres touristes de l'Europe occidentale.

Dans ce contexte il s'avère que la capacité de Tabarka qui s'élève actuellement à 3.000 lits à peine est encore trop petite pour garantir une desserte par avion suffisamment intéressante et rentable. Certes, l'Etat tunisien a créé avec la construction d'un nouvel aéroport à Tabarka les conditions nécessaires quant à l'accessibilité de la région et il essaie d'assurer du moins pendant la saison l'accessibilité par des vols intérieurs subventionnés. Cependant, la destination est encore trop petite pour une desserte par des vols charter privés en provenance de différents pays européens d'origine. Ce n'est qu'à partir d'une capacité hôtelière de l'ordre de 10.000 unités que les experts attendent qu'aussi d'autres agences de voyages étrangères



offrent des liens charter d'une certaine importance. Simultanément, cet exemple illustre également que l'engagement direct de tour opérateurs étrangers peut avoir des effets positifs lors de la création de nouvelles destinations, bien que cet engagement soit souvent critiqué lors de la discussion sur la politique de coopération.

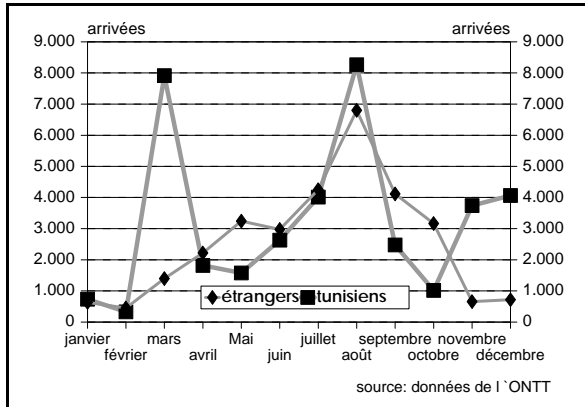


Figure 7: Arrivées de touristes étrangers et tunisiens en 1996

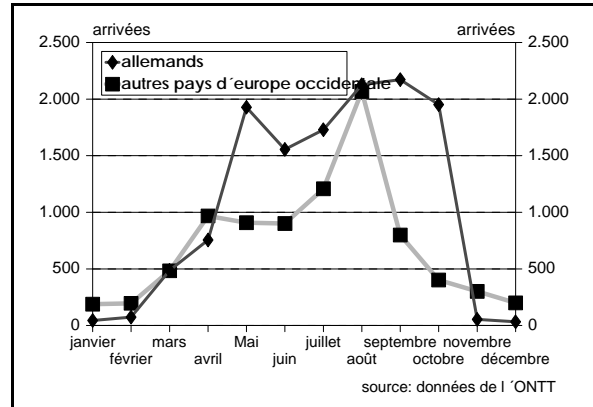


Figure 8: Entrées de touristes allemands et de l'Europe occidentale en 1996

#### 4 Effets économiques de l'aménagement touristique

Afin d'évaluer les effets économiques liés à l'aménagement touristique, des enquêtes ont été réalisées sur place pendant l'été 1997 avec le concours d'étudiants tunisiens. Dans la ville de Tabarka, une enquête de la totalité des 385 établissements commerciaux a été réalisée. Sur la base de l'enquête réalisée à Tabarka, les commerçants de la région ont été enquêtés, qui avaient été cités aux lieux principaux comme producteurs (p. ex. de produits artisanaux) ou comme sous-traitants pour le secteur touristique.

##### 4.1 Effets économiques directs de l'aménagement touristique

Dans le cadre des enquêtes, les propriétaires des établissements commerciaux ont été demandés d'indiquer le taux de touristes parmi leurs clients. Dans moins d'un tiers des cas, le taux de touristes indiqué dépasse les 5% (cf. fig. 9). Dans ce contexte, il faut prendre en compte qu'une partie importante des établissements commerciaux, n'étant pourtant pas orientés prioritairement vers le tourisme, profite **directement** de l'afflux de touristes à Tabarka.

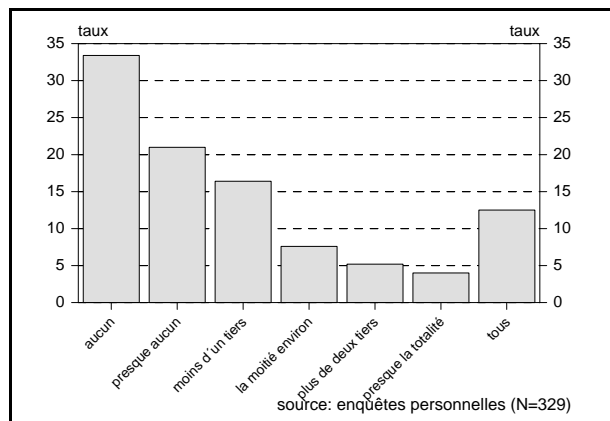
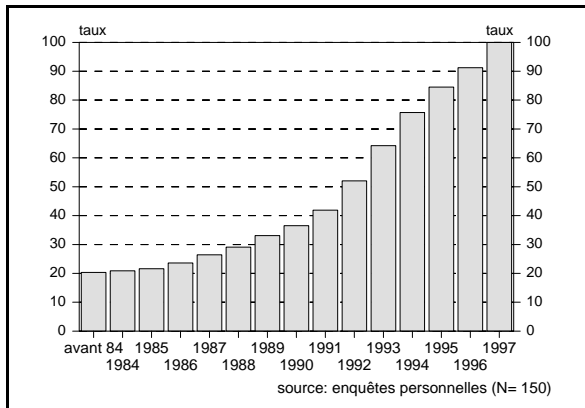


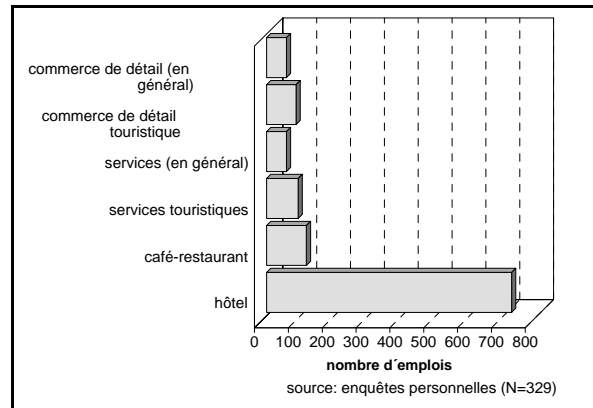
Figure 9: Taux de touristes parmi les clients des commerces enquêtés dans la ville de Tabarka

Bien qu'il y ait à Tabarka – déjà avant l'élargissement de la capacité d'accueil encouragé par l'Etat – quelques établissements commerciaux orientés vers le tourisme, qui y étaient implantés en raison des débuts touristiques préexistants, il sort clairement de la présentation des dates d'ouverture en figure 10 que la majorité des établissements

commerciaux orientés vers le tourisme n'a vu le jour qu'après le début de la construction massive d'hôtels depuis le début des années 90.



**Figure 10:** Dates d'ouverture des établissements commerciaux enquêtés par rapport à leur fréquentation touristique



**Figure 11:** Emplois dans le secteur touristique dans la ville de Tabarka selon les activités

Afin de saisir les effets directs du tourisme sur l'emploi dans les deux cas étudiés, le taux de touristes mentionné a été réparti sur les employés dans les différents établissements commerciaux. Nous calculons l'effet direct sur l'emploi en supposant que dans un établissement commercial avec deux employés p. ex. un taux de touristes de 50% induit un emploi. Dans ce contexte, des emplois à durée limitée ne sont comptés que comme demi-emplois. La figure 11 présente le résultat de cette extrapolation.

Au total, nous arrivons théoriquement à un chiffre de plus de 1.100 emplois directement induits par l'activité touristique. Cependant, la majeure partie des emplois induits directement par le tourisme a été créée dans le secteur de l'hébergement, tandis que l'effet sur les établissements commerciaux qui ne sont pas exclusivement orientés vers le tourisme est plutôt faible. Il faut également admettre que dans les hôtels un emploi sur cinq est un emploi saisonnier, même si dans la plupart des cas une embauche dans la saison prochaine est assurée de sorte que l'insécurité des personnes concernées reste limitée.

Comme c'est le cas dans un grand nombre d'autres régions touristiques, une partie considérable des employés dans les hôtels est immigrée de l'extérieur de la région de sorte que la population de la région ne profite pas entièrement de l'effet sur le marché des emplois. Cependant, deux tiers environ des employés d'hôtels sont originaires de la région. Cette valeur pourrait continuer de s'accroître dans les années à venir, puisque l'école hôtelière ouverte à *Aïn Draham*, une ville voisine, permet la formation de personnel qualifié originaire de la région.

Parmi les commerçants, trois quarts des propriétaires d'établissements avec orientation vers le tourisme sont originaires de la région. La majorité de ceux en provenance de l'extérieur de la région sont originaires de régions où le tourisme a une tradition plus longue et souvent leur commerce situé à Tabarka n'est qu'une succursale. Par conséquent, l'aménagement touristique

a contribué à faire d'une ancienne région d'émigration (du moins pendant la phase d'expansion) une région d'immigration pour le personnel hôtelier et les commerçants.

Dans ce contexte, nous observons une concentration nette des commerçants étrangers à la région avec orientation vers le tourisme dans un nombre restreint de secteurs. Sans compter les hôtels, ils sont souvent propriétaires de magasins de souvenirs et de bazars touristiques. En outre, la plupart des agences de location de voitures sont p. ex. dans la main d'étrangers à la région. En caricaturant, on pourrait prétendre que les investisseurs externes de la région se sont réservés la plus grosse part du gâteau et que beaucoup de commerçants locaux doivent se contenter des miettes.

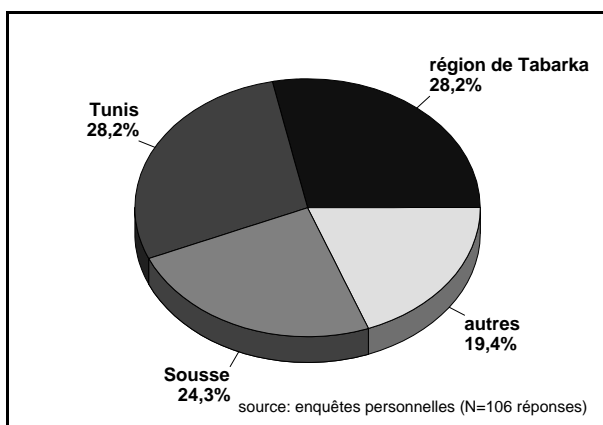
Retenons globalement, cependant, que les effets directs sur le marché des emplois et la participation de commerçants locaux et régionaux dans les secteurs directement orientés vers le tourisme émettent des impulsions économiques positives nettes.

#### 4.2 Effets économiques indirects de l'aménagement touristique

Mis à part les établissements qui commercialisent leurs produits directement aux touristes, il faudrait, lors de la détermination des effets économiques régionaux, dans un deuxième temps tenir également compte des établissements qui offrent des produits qui finissent par arriver également à la consommation ou à l'utilisation touristique en passant par des étapes intermédiaires. Parmi ceux-ci comptent :

- 1) surtout la production de souvenirs dans la région et
- 2) l'élaboration de produits alimentaires.
- 3) En outre, il faudrait tenir compte dans ce contexte aussi des activités qui sont effectuées après la phase de construction pour l'exploitation des hôtels et des autres établissements touristiques, ainsi que
- 4) L'effet indirect sur l'emploi imputable à la consommation de produits et de services dans la région par les personnes qui sont directement employées dans le tourisme.

Sans pour autant entrer ici en détail dans les résultats, nous constatons que les effets indirects de l'aménagement touristique n'ont induit globalement que de faibles effets multiplicateurs.



**Figure 12:** Provenance des produits artisanaux et des souvenirs vendus à Tabarka

Ainsi, seulement une petite partie des articles de souvenir et d'artisanat proviennent de la région, tandis que la majeure partie vient des grands centres artisanaux du pays ainsi que d'autres régions touristiques (cf. fig. 12). Il s'agit d'une offre en articles de souvenir largement standardisée qui ne diffère guère des autres centres touristiques. A l'inverse, les produits fabriqués dans la région étudiée, à savoir des produits en bois et le corail, sont également commercialisés au niveau national et non seulement sur

place. Il faut cependant prendre en considération, que l'arrière-pays de Tabarka est depuis longtemps une des plus importantes régions de la Tunisie pour la production de sculptures sur

bois, qui, grâce à l'aménagement touristique de Tabarka, n'ont pas réussi à élargir leur marché de vente puisque la vente régionale ne constitue qu'une petite partie du marché total. Seulement la vente directe s'est accrue considérablement et apporte à quelques familles de la région un revenu supplémentaire. Même si l'effet sur les emplois imputable à la vente des articles de souvenir à Tabarka ne peut pas être calculé de manière exacte en raison des interconnexions à travers tout le pays, il peut être chiffré à 200 personnes au maximum pour la production totale de souvenirs et de produits artisanaux dans la région de Tabarka.

Etant donné que l'agriculture ne revêt qu'une moindre importance dans la région, l'approvisionnement des hôtels en produits alimentaires est assurée en grande partie par les centres agricoles tunisiens. Par conséquent, l'effet sur les emplois dans ce domaine est négligeable. Jusqu'à présent, il ne s'est pas implanté d'entreprise s'occupant de l'entretien des installations techniques dans les hôtels (p. ex. climatisation, installations électriques). Il ne faut pas oublier que les hôtels prennent en charge eux-mêmes les travaux faciles d'entretien et de réparation, tandis qu'il est toujours d'usage de charger des ouvriers professionnels venant de loin des travaux plus difficiles. Certes, les hôtels, restaurants et bazars touristiques passent des commandes à toute une série d'ateliers artisanaux comme la fabrication ou la réparation de meubles. Mis à part la construction des hôtels qui a été assurée en grande partie par la main d'oeuvre saisonnière de la région, et pour laquelle quelques grands commerçants de matériaux de construction implantés sur place pouvaient fournir la plus grande partie des matériaux nécessaires, il n'y a pas d'effets sensibles sur le marché des emplois dans ce secteur.

Dans le cadre de l'enquête des établissements commerciaux, les propriétaires ont également été demandé d'évaluer le taux de leurs clients compatriotes travaillant dans le tourisme. Même si ces chiffres manquent d'une certaine exactitude, ils nous permettent, en tenant compte du taux de commerçants interrogés, de supposer un nombre d'environ 300 emplois supplémentaires induits par le tourisme.

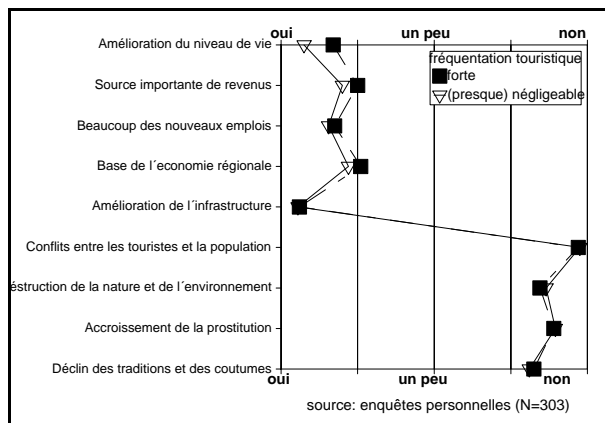
Même si le nombre d'emplois dans les secteurs économiques d'amont et d'aval ne peuvent pas être recensés avec la même exactitude comme dans les secteurs dépendant directement du tourisme, nous constatons seulement peu d'interrelations jusqu'à présent. Au total, le nombre d'emplois devrait s'élever à un maximum de 700, de manière très sommaire on peut dire qu'il y a un emploi supplémentaire dans les secteurs d'amont et d'aval sur deux emplois directement liés au tourisme. Ainsi, les effets indirects sur le marché de l'emploi présumés par les autorités tunisiennes sont loin d'être atteints ou ne se font du moins pas sentir dans cette région. En Tunisie, un ratio de 1,12 emplois indirects au lit est présumé (cf. p. ex. *République Tunisienne* 1997, p. 11). Même si l'on considère que toujours une certaine partie des emplois n'est pas induite directement dans les régions touristiques puisqu'une partie des produits et des services est produite et réalisée dans d'autres parties du pays, les effets régionaux de l'aménagement touristique sont encore relativement faibles dans la région d'étude.

Retenons que, certes, l'aménagement touristique à Tabarka a permis de donner une impulsion économique sensible. En raison des insuffisances survenues lors de la planification et la réalisation de ce nouveau projet touristique cependant, d'une part la demande reste loin

derrière les dimensions quantitatives escomptées. D'autre part, les effets économiques régionaux réalisés en total n'atteignent qu'une partie des effets potentiellement réalisables.

## 5 Evaluation subjective de l'aménagement touristique

Jusqu'à ce stade d'analyse, nous avons pu montrer que les effets économiques de l'aménagement touristique mesurables de manière objective sont surtout positifs. Cependant, il faudrait réduire clairement l'importance de la perspective purement économique s'il s'avère que l'aménagement touristique rencontre des réticences ouvertes parmi la population locale. Même s'il n'était pas possible dans le cadre de cette étude de procéder à une analyse exhaustive de cet aspect, il ne devrait pas être entièrement tenu à l'écart. Dans le cadre de l'enquête, les commerçants ont été demandé d'indiquer quelques effets positifs et négatifs possibles de l'aménagement touristique en précisant, si, d'après eux, ceux-ci se manifestent dans le cas de Tabarka. La figure 13 présente le résultat sous forme de valeurs moyennes.



**Figure 13:** Evaluation moyenne des répercussions du développement touristique à Tabarka

La figure 13 montre les valeurs moyennes des différentes opinions différenciées selon les interrogés avec ou sans orientation claire vers le tourisme. Au total, il en ressort clairement que les arguments en faveur d'un aménagement touristique cités souvent dans la littérature, à savoir que celui-ci représente une source importante de revenu et qu'il permet la création d'emplois, sont adoptés par la grande majorité des interrogés. L'influence de l'aménagement touristique sur l'infrastructure est considéré d'un œil particulièrement positif. Ces opinions sont

plausibles dans la mesure ou, grâce à l'aménagement touristique

- 1) une station d'épuration centrale a été construite à laquelle est rattachée entre-temps presque toute la ville,
- 2) des améliorations considérables des revêtements routiers ont été réalisées à l'intérieur de la ville,
- 3) l'accès routier la ville à partir des régions centrales tunisiennes a été amélioré.

L'existence même de conflits entre touristes et Tunisiens est partout niée. Les interrogés refusent également presque à l'unanimité l'opinion selon laquelle le tourisme cause la destruction croissante de l'environnement. Souvent, les interrogés ont même mentionné lors des entretiens, qu'au contraire, grâce aux touristes les autorités locales étaient amenées à appliquer des normes plus sévères au niveau de la qualité environnementale.

Dans le domaine socioculturel, seulement peu d'effets négatifs du tourisme sont aperçus. Même si quelques-uns (surtout les interrogés d'un certain âge) ont constaté un déclin des traditions, des mœurs et des coutumes ainsi qu'un accroissement de la prostitution, une importance moindre est attribuée à ces effets. Au cours des interviews approfondies, certes, les

interrogés ont avoué à plusieurs reprises que le phénomène de la prostitution existe dans une mesure non négligeable dans la région, mais ils ont souligné en même temps, qu'il ne s'agit (même dans le cas de la prostitution masculine) pas d'un phénomène récent, directement imputable au tourisme. La situation est semblable pour la diminution de l'importance de comportements traditionnels. Les interrogés ont fait remarquer, que les règles traditionnelles de comportement qu'impose l'islam ne revêtent qu'une moindre importance surtout chez la jeune génération. Parmi les facteurs d'influence, ils ont toutefois cité l'émigration de travail pratiquée depuis longtemps dans la région ainsi que l'influence générale des médias ou la diminution générale de l'importance de normes religieuses dans la société tunisienne. Dans ce contexte il paraît intéressant qu'une diminution de l'importance de valeurs traditionnelles n'a pas été nécessairement évalué de manière négative.<sup>1)</sup>

Or, il y a lieu d'attendre que les interrogés qui bénéficient directement du tourisme tendent plutôt à souligner les effets positifs et à minimiser les effets négatifs. Dans l'échantillon étudié, ceci n'est par contre pas le cas. Tout au contraire, les commerçants qui n'ont pas d'orientation directe vers le tourisme, ont en moyenne estimé les effets économiques un peu plus positifs, tandis que les estimations des effets socioculturels ne diffèrent presque pas. Dans le cadre d'une étude similaire réalisée par BIERNERT (1998) dans la région de l'oasis marocaine de *Tafilalet*, non seulement des commerçants, mais aussi d'autres personnes sans lien direct avec le tourisme ont été interrogés. Il s'est avéré dans ce contexte, qu'il n'y avait guère de différence entre les commerçants et le reste de la population locale quant à leur évaluation des effets du tourisme (1998, p. 160), de sorte que nous nous permettons d'admettre qu'également à Tabarka l'opinion de la population globale ne diffère que très peu de celle des commerçants interrogés.

Cependant, il faut ajouter de manière restrictive que, malgré l'évaluation positive de l'aménagement de Tabarka, la population a exprimé dans un grand nombre d'interviews non standardisées qu'un accroissement de la prospérité matérielle ne correspondait pas à une plus grande joie de vivre, et que le contact avec les touristes avait pour résultat plutôt une diminution de l'estime de soi-même. Ces aspects dépassent toutefois le cadre d'une étude essentiellement orientée vers la géographie économique et n'ont par la suite pas été approfondis.

Les résultats obtenus à Tabarka ne peuvent pas être transposés sans réflexion préalable à d'autres pays islamiques. D'une part, en Tunisie la politique officielle a depuis plusieurs années un caractère expressément séculier et dans de nombreux domaines le pays a mené une politique d'ouverture vers l'Europe. Ainsi, dans le cadre d'une étude réalisée en parallèle dans le sud marocain, des résultats semblables ont été obtenu au niveau des effets économiques du

---

1) Il y a lieu de supposer que les interrogés donnent en partie des réponses imposées par la société, à savoir qu'ils transmettent une image trop positive à un enquêteur européen en provenance d'une des régions principales émettrices du tourisme international. Pour évaluer la dimension de cet effet potentiel, les résultats de différentes situations d'interview ont été comparées. Dans ce contexte il s'avère qu'il n'y a pas de tendance différente entre les réponses obtenues par l'auteur seul, par l'auteur avec un étudiant tunisien, par l'étudiant originaire de la région ou par l'étudiant originaire de la région de Tunis, et que par conséquent une distorsion des résultats peut être exclue dans une large mesure.

tourisme, cependant, les effets socioculturels négatifs y ont été estimés plus importants, tandis que l'intensité du tourisme est nettement plus faible dans la région étudiée au Maroc. D'autre part, l'importance du tourisme intérieur contribue certainement aussi à ce degré élevé d'acceptation de la situation touristique. Ainsi, en 1996, plus d'un tiers des nuitées officiellement enregistrées à Tabarka ont été réalisées par des Tunisiens.

## 6 Conclusion

Retenons en résumé que le développement de nouvelles destinations touristiques peut déclencher toute une série d'impulsions économiques au niveau régional. A quelques petites exceptions près, le tourisme en Tunisie semble être accepté par la population. Afin de limiter les impacts écologiques négatifs, l'Etat s'apprête également à prendre une série de mesures qui vont dans la bonne direction. Cependant, l'exemple de Tabarka permet d'identifier toute une série de restrictions, valables en somme aussi pour d'autres nouvelles stations touristiques :

- 1) ***Développer un profil spécifique*** : les nouvelles stations de tourisme balnéaire telles qu'elles sont prévues également à d'autres régions de la côte nord, offrent des conditions nettement moins favorables au tourisme balnéaire que les zones de la côte est. Contrairement, elles disposent de potentialités paysagères considérables dans l'arrière-pays qui pourraient être mises en valeur en tant que complément du séjour estival ou pour prolonger la saison. Cependant, jusqu'à l'heure actuelle, seulement peu d'initiatives ont été prises. Puisque de telles mesures d'aménagement dépassent les capacités de promoteurs particuliers, une action concertée de l'Etat tunisien et d'acteurs privés tunisiens et étrangers serait souhaitable. Cependant, de telles actions ne se dessinent pour le moment pas. Ceci est également valable pour des activités ayant pour objectif un tourisme culturel.
- 2) ***Insuffisances au niveau de la commercialisation*** : Egalement la commercialisation des nouvelles stations touristiques de la part des autorités chargées du tourisme et de la part des tour opérateurs européens suit toujours le modèle classique du tourisme balnéaire, rentable pendant longtemps. Mis à part les offres spécifiques pour le tourisme de golf, la Tunisie est toujours globalement commercialisée selon le modèle du tourisme balnéaire. Certes, un début d'une plus grande prise en compte des spécificités régionales se dessine au niveau de la publicité officielle de tourisme, mais elle n'est pas encore bien visible auprès des tour opérateurs européens.
- 3) ***Faible engagement de l'Etat*** : L'ensemble de la zone touristique a été développé par une société privée d'aménagement, comme cela est d'usage au cours du développement dans la plupart des autres stations touristiques tunisiennes. Cette société a acheté la zone touristique à développer à des conditions favorables de l'Etat et a été responsable de l'aménagement interne et la commercialisation de cette zone. Etant donné qu'une société privée est essentiellement intéressée par une commercialisation avantageuse des terrains, les activités visant une utilisation totale optimale de la zone ou une intégration renforcée de petits investisseurs régionaux sont trop peu développées. Surtout dans la perspective de créer une offre suffisamment intéressante afin de prolonger la saison, des activités

communes sont nécessaires qui sont en mesure d'intégrer en même temps des initiatives locales (p. ex. lors de l'organisation d'excursions pédestres, en vélo ou en véhicule tout-terrain, ou lors de la création d'une offre d'activités artisanales). Le retrait complet de l'Etat du développement de complexes touristiques ne semble pas être la meilleure solution dans ce cas. Tout au contraire, il s'avère que p. ex. des activités communes sous forme d'une dans de nombreux domaines « public-private-partnership » pourraient réaliser de meilleurs résultats, puisque et les intérêts particuliers et l'intérêt public sont pris en compte.

Finalement, les points faibles identifiés sont également valables pour la Tunisie en entier, en tant que pays touristique. La Tunisie s'offre avec un produit en large mesure remplaçable par n'importe quel autre produit, qui ne présente que peu de caractéristiques régionales. Dans les nouvelles régions touristiques, les points faibles se montrent particulièrement clairement, puisque la capacité des potentialités traditionnelles n'y est que limitée et qu'aujourd'hui déjà elles ne sont presque pas suffisantes pour attirer des investissements rentables. Il semble peu probable que le problème du changement structurel qui se posera d'ailleurs à long terme à l'ensemble du tourisme tunisien, peut être résolu dans les stations touristiques classiques seul par l'économie privée. Du moins dans les stations nouvellement construites et dans les stations prévues, l'Etat sera demandé de s'engager davantage à l'avenir, si celles-ci doivent se développer de manière positive.

## **Bibliographie**

- BIERNERT, Ursula (1998) : **Internationaler Wüstentourismus in Marokko. Wirtschaftliche und sozio-kulturelle Aspekte am Beispiel der Oasenregion Tafilalet**. München (thèse non publiée de la TU München)
- GISSNER, Klaus: **Touristikpotentiale, Mensch-Umwelt-Beziehungen und Tourismusentwicklung im Raum Tabarka (NW-Tunesien)**. In: *FORAREA (= Bayerischer Forschungsverbund Area-Studies, ed.)*: Abschlußbericht über die erste Förderphase 1995-1997. Erlangen 1997, p. 101-112
- MIOSSEC, Jean-Marie : **Le tourisme en Tunisie : acteurs et enjeux**. In : *Bulletin de l' Assoc. Géogr. Française* 1997, p. 56-69
- KAGERMEIER, Andreas : **Tourismus im Maghreb. Ökologische und sozioökonomische Risiken eines staatlich geförderten Sektors**. In : *Wuqûf. Beiträge zur Entwicklung von Staat und Gesellschaft in Nordafrika*. volume 10/11, 1997, p. 363-386
- République tunisienne. Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Office National du Tourisme tunisien. Division des Statistiques (éd.) : Le tourisme tunisien en chiffres* 1996. Tunis 1997
- SAHLI, Mounir : **Le tourisme en Tunisie**. Tunis 1990
- SMAOUI, Ahmed : **Le Tourisme en Tunisie**. In : *Ministère de l'Education Nationale (éd.) : Le Tourisme en Tunisie*. Tunis 1981
- Société d'Aménagement et de Développement Touristique de Tabarka : Tabarka. Mille sites et loisirs*. Tunis s. a.